

## SUIVI DE L'ACCORD CONTRAT DE GENERATION FO demande une présentation complémentaire

La Direction a réuni la commission de suivi de l'accord contrat génération et la commission emploi le 16 et le 21 octobre 2015. Ci-dessous les points majeurs de la présentation faite aux membres de ces commissions :

### Evolution de l'emploi

Baisse des effectifs CDI + CDD + Intérim : 1107 au 30/09/2015 (1322 salariés en 2013)

**Constat :** Des métiers en décroissance du 01/01/2015 au 30/09/2015

Les secteurs les plus touchés en Equivalent Temps Plein sont :

- ↪ **Contrôle Assemblage** : - 22 % / 11 ETP (principalement sur l'Ets de Toulouse),
- ↪ **Fabrication Assemblage** : - 20% / 72 ETP (sur l'Ets Toulouse),
- ↪ **DT** : - 18% / 33 ETP (y compris Sous-traitants),

### Observatoire des métiers

Après analyse des métiers, et des perspectives actuelles, la Direction a déterminé :

- ↪ Une décroissance des besoins sur les métiers BE niv.1 et niv.2, ajusteurs monteurs (y compris confirmés).
- ↪ Des besoins non couverts en personnel formé sur les métiers postes d'Electromécaniciens, Outils, Approvisionnement, Logisticiens, Programmeur CN, Opérateur CN, Maintenance,
- ↪ Des postes ouverts sur le site de Gimont, Latécoère services, et Latelec (câbleurs).

### Actions envisagées

- ↪ Dédier une enveloppe formation pour les passerelles permettant au personnel des métiers en décroissance à se former sur les métiers où des besoins sont identifiés.
- ↪ Déployer les entretiens professionnels.
- ↪ Mettre en œuvre une permanence sur site concernant le C.E.P (Conseil Evolution Professionnelle)
- ↪ Démarrer la négociation sur des accords de mobilité internes au Groupe.

### **Considération FO :**

La Direction a centré sa présentation **sur l'observatoire des métiers.**

On notera que dans l'analyse des métiers, qui concerne l'Aérostructure, la Direction mentionne les besoins de nos filiales, mais **sans évoquer les métiers en décroissance dans ces filiales.** Comment envisager une formation puis une mobilité vers l'un de ces sites, comme l'évoque la Direction, sans en connaître la pérennité ?

De même, dans l'analyse des métiers en décroissance, il serait nécessaire de **présenter l'impact de ces décroissances sur les métiers périphériques.**

Dans ces conditions, les élus FO Latécoère demandent à la Direction de **répondre sur les points relevés ci-dessus.**

Il serait de plus nécessaire qu'avant la fin de l'année 2015 la totalité des objectifs prévus dans l'accord **soient présentés** par la Direction aux commissions et au Comité d'Entreprise **pour respecter les dispositions prévues par l'accord.**